

Messieurs,

Nous nous associons aux Maires de Sanssac L'Eglise et de Saint-Vidal pour défendre notre école primaire « Michel Pignol » menacée d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

En tant que parents d'élèves, nous tenions à vous faire part de différents éléments et de notre profond mécontentement et désarroi face à cette décision. Nous ne comprenons pas la décision prise par l'inspectrice d'académie. Elle ne respecte pas la volonté de l'Etat. Le président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé en Avril dernier qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe en milieu rural sans l'accord des élus locaux.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Pourquoi une telle décision ? Pourquoi n'arrive-t-on pas à faire respecter cette décision, à faire respecter la loi ?

Nous sommes d'autant plus en colère que c'est la 1^{ère} année que nous sommes concernés par ce « déficit » d'effectif générant une fermeture de classe.

Pour maintenir notre 5^{ème} classe, il faudrait accueillir à la rentrée prochaine 99 enfants. Aujourd'hui, nous avons 98 inscrits pour septembre 2021. Nous devons aussi prendre en considération, cette année, un départ exceptionnel de 19 CM2, soit 20% de l'effectif total de l'école.

Nous ne contestons pas les chiffres mais la sanction est sévère pour un seul enfant manquant ! Nous ne sommes qu'au mois de Février ! Il nous reste encore six mois pour avoir de nouvelles inscriptions.

Nous en sommes convaincus, nous aurons l'effectif à la rentrée 2021. En revanche, si l'inspectrice ne change pas d'avis et que cette 5^{ème} classe ferme, ce sera une fermeture définitive car nous n'aurons jamais l'effectif suffisant pour envisager la réouverture d'une cinquième classe (car il faut savoir que l'effectif demandé par l'inspection d'académie n'est pas le même en cas d'ouverture et de fermeture de classe : 99 enfants pour fermer et 115 pour ouvrir).

Avec la crise sanitaire que nous traversons actuellement, nous pensons que nos enfants sont suffisamment mis à mal. Nous leur demandons sans relâche de s'adapter. Ils vivent depuis des mois dans un climat anxieux où ils ne savent pas, de manière certaine, de quoi sera fait demain : école / pas école, activité extrascolaire / pas d'activité, confinement, couvre-feu, ...), alors pourquoi leur infliger encore cela...

Avec la perte d'une classe et de ce fait d'une maîtresse, nos enfants vont aussi perdre une qualité d'enseignement. Les classes vont être surchargées, les institutrices auront encore moins de temps par enfant. Le confinement, en mars dernier, a engendré, pour certains enfants, des difficultés scolaires. Les institutrices sont formelles, des lacunes persistent et sont liées à un manque d'enseignement durant cette crise. En tant que parent, nous avons géré « l'école à la maison » avec les moyens que l'on

avait et du mieux que l'on a pu ; mais nos enfants en ont soufferts. Ces surcharges de classe risquent d'accroître encore ces difficultés scolaires.

L'ensemble des parents de l'école est unanime, nous ne voulons pas la fermeture de la 5^{ème} classe, nous ne voulons pas d'un « blocage » et d'un « comptage » d'enfants à la rentrée prochaine. Nous voulons le maintien de la 5^{ème} classe à l'école Michel Pignol.

Aujourd'hui, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de l'inspectrice afin que nos enfants puissent continuer à bénéficier d'un enseignement de qualité. Nous vous remercions de l'attention portée à notre requête. Nous comptons sur vous.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos respectueuses et sincères salutations.

Les Parents D'élève de l'école Michel Pignol